



En Lien avec vous...

Version web

La lettre d'information mensuelle du
Comité Régional FSCF
Bourgogne - Franche-Comté.



Juin 2022

Articles d'actualité issus du
site internet

www.fscf-bfc.fr
comite-regional@fscf-bfc.fr

 www.facebook.com/fscfcomiteregionalbfc/



Sommaire

Jeux de la Francophonie 2023	3
CQP fin de limitation des heures	3
Pass'sport	3
La France bénévole 2022	4
INVICTUS GAMES,	6

Jeux de la Francophonie 2023

publié par FSCF - Comité Régional Bourgogne-Franche-Comté, le 07 Juin 2022 Peinture, Danse (Autres), Passions artistiques et culturelles, Arts du cirque, Photographie

Veillez trouver ci-joint l'appel à candidatures pour la **9ème édition Jeux de la Francophonie 2023**, qui auront lieu à Kinshasa (République démocratique du Congo), du 28 juillet au 6 août 2023. Cet événement culturel international, ouvert aux jeunes de 18 à 35 ans, représente pour les artistes une opportunité unique de valoriser leur travail et de se produire devant des professionnels du monde des arts.

Les disciplines représentées sont diverses : hip-hop, danse de création, marionnettes, peinture/sculpture, photographie, chanson, contes... Les collectifs ou artistes souhaitant candidater doivent faire valider leur dossier complet à la fédération d'ici le 10 juillet avant de le transmettre au ministère de la Culture pour le **15 juillet 2022 au plus tard**.

- [En savoir plus](#)
- **Contact FSCF: Hélène BORDEYNE** Chargée de projets culturels, de jeunesse et d'éducation populaire 01 Tél:77 75 98 22

CQP fin de limitation des heures

publié par FSCF - Comité Régional Bourgogne-Franche-Comté, le 08 Juin 2022 Gym Form' Détente, Vie associative, Activités de remise en forme et entretien

Jusqu'à présent, les animateurs sportifs avec un CQP ne pouvaient travailler contre rémunération que **360 heures par an**.

Un avenant à la convention collective du sport met fin à cette règle et permet désormais à tous les détenteurs d'un CQP de travailler comme animateur sportif à temps plein et à l'année.

Extrait de l'avenant du 17/02/2022 "La limite d'heures de travail pour les titulaires de CQP définie dans les différents avenants de création ou de renouvellement de CQP de la branche Sport est supprimée, ainsi que les conséquences attachées au dépassement de cette limite dans lesdits avenants. Cette suppression concerne tous les avenants de CQP, quel que soit le régime qui avait été défini par les partenaires sociaux dans les avenants de création ou de renouvellement des CQP concernés."

Pour suivre l'actualité du secteur, suivez Forma' l'institut de formation de la FSCF sur instagram : **forma_institut**

Pass'sport

publié par FSCF - Comité Régional Bourgogne-Franche-Comté, le 09 Juin 2022 Toutes activités sportives et culturelles

La pratique d'une activité sportive régulière est essentielle pour la santé et le bien-être des enfants. C'est pourquoi, l'État a mis en place le Pass'Sport pour favoriser l'inscription de 6,7 millions d'enfants et jeunes adultes dans un club sportif pour la saison 2022-2023.

Qu'est-ce que le Pass'Sport ?

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant/jeune adulte pour financer tout ou partie de son inscription dans une association sportive volontaire et lui permettre de participer aux activités qu'elle organise au titre de la saison 2022-2023.

[En savoir plus](#)

La France bénévole 2022

publié par FSCF - Comité Régional Bourgogne-Franche-Comté, le 10 Juin 2022

Communiqué de presse du 12 Mai 2022

Si la situation sanitaire s'améliore au printemps 2022, les effets des deux années de vagues épidémiques et de mises à l'arrêt forcées des associations sont encore bien présents. Les résultats de deux enquêtes triennales, l'une auprès des Français sur le thème de l'engagement (IFOP auprès de 3 155 personnes)¹ et l'autre auprès des bénévoles associatifs eux-mêmes (Baromètre d'Opinion des Bénévoles comportant 4 395 témoignages)², doivent donc être lus avec prudence, dans leur contexte de début 2022.

Quelques signes laissent espérer que le repli observé aujourd'hui est momentané et que nombre de bénévoles retrouvent déjà et vont retrouver peu à peu le chemin des associations. Certaines évolutions peuvent être interprétées à la lueur de la crise, d'autres semblent davantage relever de tendances lourdes. Il est difficile dans ces conditions d'imaginer le bénévolat de demain.

Présentation du diaporama

- Au bilan, par rapport à 2019, le secteur associatif a perdu environ 15% de ses bénévoles : 27% ont interrompu leur engagement en raison de la crise mais beaucoup ont décidé de s'engager à l'occasion de la pandémie. Aujourd'hui, **la proportion de Français actifs dans une association est de l'ordre de 20%**, et celle des bénévoles, agissant chaque semaine, est dangereusement passée de 10%, en 2019, à 8% en 2022. Ces évolutions confirment les préoccupations des dirigeants associatifs, largement exprimées pendant la crise et encore aujourd'hui.
- Citoyenneté et solidarité demeurent les fondements de l'engagement. Mais après deux années de crise, **l'utilité sociale et l'action** occupent une plus grande place. Elles sont plus souvent citées par les bénévoles, comme sources de motivation et de satisfaction.
- En mettant un coup de frein brutal à l'activité concrète de la plupart des associations, la crise sanitaire a libéré un temps important que certaines d'entre elles ont mis à profit pour retravailler leur projet et activités, leur organisation, leurs liens entre bénévoles ou entre salariés et bénévoles. Ce recentrage a été source d'un **sentiment réel d'avoir fait progresser l'association** dans son ensemble.
- Le numérique a joué un rôle essentiel de ce point de vue. Aujourd'hui, 60% des bénévoles s'appuient sur ces outils et agissent à distance, parmi eux 40% de manière régulière. Ces pratiques de **télébénévolat**, anciennes pour certains et initiées avec la crise pour d'autres, le plus souvent conjuguées avec des activités en présentiel, facilitent notamment l'action des personnes peu mobiles ou peu.
- **Une tendance lourde** doit aussi alerter les pouvoirs publics : si environ 45 % des Français

adhèrent à une association, sans véritable évolution depuis des décennies, la proportion varie plus que du simple au double selon que l'on ne possède aucun diplôme (22 %) ou que l'on est titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur (56 %). Cette « **fracture sociale associative** », régulièrement soulignée dans les enquêtes, se prolonge dans le bénévolat.

Certes, d'après l'enquête IFOP, ils sont seulement 15 %, en 2022, parmi les titulaires des formations les plus modestes, contre 27% parmi les plus diplômés. Mais plusieurs enquêtes antérieures l'ont montré : lorsque les moins diplômés franchissent le pas d'une association, ils sont nettement plus enclins que les autres à lui consacrer du temps. **L'enjeu** est donc fort de parvenir enfin à **réduire cette fracture sociale du bénévolat**. Au plan individuel pour l'épanouissement et les satisfactions que chacun peut trouver dans le bénévolat ; au niveau des associations qui ont plus que jamais besoin de renforcer leurs équipes ; avec d'immanquables retombées à espérer pour la société toute entière.

Au-delà de ces constats qui peuvent être rapprochés des deux années de crise sanitaire, les témoignages des bénévoles de ce printemps ouvrent **plusieurs perspectives encourageantes** :

- Le *télébénévolat* - déjà cité – pour celles et ceux qui le souhaitent,
- Les fortes motivations des jeunes à s'engager,
- L'attractivité des associations comme lieu de convivialité, aujourd'hui très recherché,
- Le nombre de bénévoles prêts à donner plus de temps ou à prendre des responsabilités, nettement supérieur à celui des bénévoles qui souhaitent lever le pied...

[Article : la Feance bénévole 2022](#)

INVICTUS GAMES,

publié par FSCF - Comité Régional Bourgogne-Franche-Comté, le 27 Juin 2022 Tir à l'arc

Je pense que vous avez toutes et tous entendu parler des INVICTUS GAMES, rencontres multisports pour soldats et vétérans de guerre blessés et personnes en situation de handicap.

Le parrain de ces jeux n'est autre que le Prince Harry .

Le vainqueur de la compétition de tir à l'arc s'appelle STEPHANE PRETOT et est un **archer licencié à la FSCF** dans le club de Loulans-Verchamps en Haute-Saône.

Faisant suite à cette magnifique performance, Stéphane (et l'ensemble de ses collègues) a été reçu à l'Élysée par Madame Brigitte Macron

